

# A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

## SAINT JOSEPH MODELE DE SAINTETE

Le 8 décembre dernier, rendant hommage à la proclamation par Pie IX de saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle, le Pape François a décrété opportunément une année consacrée à l'Epoux de Marie. En ce mois de mars qui lui est plus particulièrement dédié, nous avons donc une raison de plus de nous mettre à l'école de ce modèle de sainteté.

Modèle, saint Joseph ne l'est pas à l'aune de nos stars actuelles. Loin de faire la une des journaux de son époque et d'étaler sa vie intime, il se remarque par son profond silence.

Si nous voulons comprendre les orientations de sa vie, nous sommes contraints de recourir aux grands principes de la Révélation, contenus dans la Sainte Ecriture.

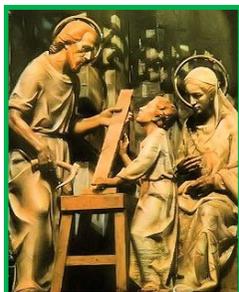
Dans le livre de la Genèse, Dieu impose à l'homme de travailler à la sueur de son front en pénitence pour le péché originel. Aux côtés de l'Enfant Jésus, le Verbe Tout-Puissant, Joseph accomplit son labeur quotidien de charpentier, ne cherchant pas à recourir à la force divine de son Fils pour sortir de la pauvreté et de l'indigence. Au contraire, saint Joseph

nous apprend à travailler avec constance, ayant sans cesse devant les yeux les comptes qu'il faudra rendre finalement à Dieu des talents reçus et non développés.

Travailler en esprit de pénitence, c'est aussi ne pas se donner à corps perdu à ce devoir en y mettant toute sa complaisance. Joseph sait qu'il doit aussi avoir le soin de son épouse et de son enfant. Certes, il revient à la femme de supporter plus particulièrement les souffrances de l'enfantement physique, moral et spirituel de sa progéniture. Mais, elle ne peut pas porter toute seule ce fardeau de pénitence. Elle a besoin du soutien de son mari, comme lui a besoin des conseils de son épouse pour s'épanouir dans le juste accomplissement de ses tâches quotidiennes.

Pour réaliser cette œuvre qui pourrait paraître obscure et sans éclat à la plupart, il faut être prêt à obéir promptement aux indications de la Providence. C'est sans doute la grâce principale que nous pourrions demander à ce saint, grand aux yeux de Dieu, pas seulement à ceux des hommes.

Abbé Hervé Mercury.



# MON PETIT DOIGT M'A DIT



Profitant de l'absence de ceux qui servent habituellement, Aloïs Teriitehaut a revêtu la soutanelle et le surplis pour accompagner Antoni dans le service de messe. Il était fier de cette responsabilité qu'il a accomplie avec beaucoup de sérieux. Il a pris sa place avec beaucoup d'aisance pour son jeune âge. À renouveler !...



Le 31 décembre, après la messe de 18 heures, l'abbé Mercury a chanté, avec les fidèles présents, le *Te Deum* pour remercier des grâces reçues au cours de l'année écoulée. Le lendemain, il a commencé la messe par le chant du *Veni Creator* pour demander à l'Esprit Saint ses lumières en ce premier jour de la nouvelle année. Ces deux chants permettent à ceux qui sont bien disposés de recevoir une indulgence plénière.



Jacques et son frère, Joseph, séminariste à Aix en Provence, ont servi la messe. Un salut du Saint sacrement a terminé l'ensemble de la cérémonie pour que chacun puisse réfléchir aux résolutions à prendre et prier pour avoir la force de les mettre en pratique.



Le mercredi 6 janvier, jour de l'Epiphanie, l'abbé Mercury a organisé le tirage des rois avec les enfants du catéchisme et leur papa. C'est Joséphine qui a trouvé la fève. Son prénom la disposait naturellement à être couronnée reine de la journée. C'est de cette manière que les princesses apprennent progressivement à tenir leur futur rôle, m'a-t-on dit...



Il neige en Corse. Dans la semaine du 5 au 12 janvier, de nombreuses chutes de neige ont transformé le paysage en altitude. Au col de Vizzanova, le ski et la luge ont enchanté les usagers. Les monts se sont recouverts d'un épais manteau blanc, abaissant notablement



# MON PETIT DOIGT M'A DIT



les températures sur toute l'île. La nuit, en bien des endroits, le thermomètre est descendu en dessous de 0° C. Cette fois, cependant, les routes n'ont pas été bloquées et notre desservant a pu circuler du Sud au Nord et retour sans difficultés notables.



Dimanche 10 janvier, nous avons fêté la solennité de l'Épiphanie. L'occasion était excellente pour que Grégoire Tritscher reçoive pour la première fois Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Préparé par plusieurs entrevues avec l'abbé Mercury, il s'est présenté pieusement à la table de communion. A l'instar des Rois Mages, il a apporté l'encens de sa prière, la myrrhe de ses sacrifices et l'or de ses bonnes actions. Il a présenté à Dieu son cœur afin que celui-ci soit rempli de la présence bien réelle de Jésus lui-même. Profitons-en pour nous rappeler les dispositions qui étaient les nôtres au jour de notre première communion et demandons à Dieu de les renouveler en nos âmes afin de grandir dans l'intimité du Christ, à l'exemple des Mages.

Lundi 11 janvier, l'abbé Mercury a célébré la Messe comme d'habitude à 18 h 00 à l'Annonciade à Bastia. Le lendemain, la Messe a été dite à 7 h 30. Il en a été de même les 25 et 26 janvier. En raison des mesures de couvre-feu, une attestation de déplacement dérogatoire a été distribuée à la fin de la Messe basse avec le tampon du diocèse et la mention de la Communauté Santu Lisandru Sauli. Le lundi 25, notre desservant a quand même prononcé quelques mots sur la conversion de Saint Paul, qui marque une étape importante dans la constitution et le développement ultérieur de l'Eglise primitive.

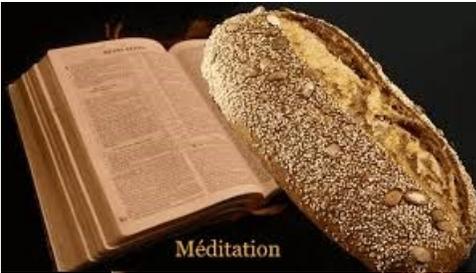


# MON PETIT DOIGT M'A DIT



En règle générale, la Messe n'est jamais annoncée le mardi à Ajaccio en raison des déplacements aléatoires de notre desservant. Exceptionnellement, le 2 février, la Messe a été chantée à 18 h 00 en l'honneur de la purification de la Vierge Marie. Elle a été précédée de la bénédiction des cierges de la chandeleur qui, allumés, protègent les

fidèles dans les tempêtes et les intempéries de toutes sortes. Beaucoup de personnes étaient absentes à cause des mesures de couvre-feu ; mais ceux qui sont venus sont repartis avec une attestation en bonne et due forme.



Le dimanche 7 février, il n'y a pas eu de messe à L'Île-Rousse. La semaine précédente, il y avait moins de dix personnes. L'abbé Mercury a voulu prendre un peu de recul et réfléchir à une nouvelle organisation pour tenir compte des mesures de couvre-feu qui affectent aussi la desserte bastiaise. Il a finalement décidé de célébrer la Messe alternatif-

ativement à L'Île-Rousse et à Bastia le dimanche à 17 h 30. Le début de la Messe a lieu avant l'installation du couvre-feu et, comme elle déborde de 30 à 45 minutes, une attestation est fournie au nom du diocèse. Une personne a été arrêtée pour un contrôle de gendarmerie à L'Île-Rousse et a pu poursuivre sa route sans être plus inquiétée. Comme ces mesures restrictives risquent de durer longtemps, il semble important d'habituer le pouvoir civil en général et les forces de police en particulier à accepter ce genre de dérogation. Car « l'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Mat. 4, 4). Le dimanche 14 mars, la Messe a donc été célébrée à 17 h 30 à l'Annonciade à Bastia.



Mercredi 17 février a marqué notre entrée dans le Carême. A 18 h 00, les fidèles se sont réunis pour la bénédiction et l'imposition des Cendres, suivies de la célébration de la Messe. Rappelons que le Carême est la période pénitentielle la plus intense de l'année liturgique. Il y a d'abord un effort à faire sur le plan alimentaire, ce à quoi nous invite les jours de jeûne et d'abstinence. Le jeûne consiste à ne faire qu'un repas dans la journée avec éventuellement une collation le matin et le soir. Il oblige toutes les personnes en bonne santé de 18 à 65 ans. L'abstinence, valable pour tous, consiste à se



passer de viande ou de tout produit carné. Au jeûne, l'Eglise ajoute la prière plus fervente et l'aumône, qu'elle soit pour le clergé ou pour les pauvres. Cette plus grande union à Dieu et ce dépouillement sont rendus manifestes par l'imposition des Cendres. Nous nous souvenons que nous sommes mortels, voyageurs ici-bas et pécheurs. Les sentiments de contrition et de honte de nous-mêmes doivent s'imprimer dans nos âmes pour nous déterminer à avancer avec fermeté sur le chemin de la vertu. Le dimanche 21 février, l'abbé Mercury a renouvelé l'imposition des Cendres après la

Messe, aussi bien à Ajaccio qu'à L'Île-Rousse, pour ceux qui ne les avaient pas reçues.



L'équipe EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens) s'est réunie le samedi 27 février entre 12 h 00 et 14 h 00. Après une brève prière dirigée par l'abbé Mercury, le président Salvator Vouakouanitou a proposé de réfléchir sur la fiche préparée par

l'instance nationale du mouvement concernant « le dirigeant et le temps ». Après 1/4 heure de méditation silencieuse sur le thème, chacun a donné son avis.

Le temps nous renvoie d'abord à l'éternité de Dieu. L'homme est soumis à une continuelle agitation s'il ne prend pas aussi le temps d'imiter l'immobilité divine, pourtant moteur de toute chose. Pour une vie équilibrée, il est nécessaire de savoir s'arrêter pour élever son âme et l'épancher dans l'intimité de Dieu.

Le temps est lié à l'argent selon le dicton : « le temps, c'est de l'argent ». Utilisé de cette manière, l'argent crée une fausse confiance en soi et dans les moyens matériels qu'il met à disposition. Il empiète sur la foi en la Providence qui pourvoit à toutes choses. En donnant une illusoire certitude dans un avenir favorable et radieux, il diminue ou anéantit l'espérance dans le secours de Dieu.

Enfin, le temps a partie liée avec l'éducation. Dans notre vie quotidienne, de nombreux gestes sont purement répétitifs et s'accomplissent inconsciemment. Pendant que nous les réalisons, notre cœur doit être à Dieu comme



le dit saint Paul : « quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces à Dieu le Père ! » (Col. 3, 17)...

## H O N O R A I R E D E M E S S E

La Messe n'a pas de prix estimable en argent. Cependant, déjà dans l'Ancien Testament, le prêtre recevait pour sa propre subsistance une part de ce qui était sacrifié. Depuis la plus haute Antiquité, l'Eglise a repris cet usage sachant, avec saint Paul, que « les ministres du temple vivent du temple, que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel » (1 Cor. 9, 13). C'est pourquoi l'honoraire reçu par le prêtre pour offrir le Sacrifice à une intention donnée est une offrande qui lui revient en propre.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Conférence des Evêques de France a fixé les offrandes à :

**Messe 18 € - Neuvaine 180 € - Trentain 630 €**

## L E N E R F D E L A G U E R R E

Le denier du culte est une aumône que les catholiques ont la grave obligation de verser annuellement depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 « afin de promouvoir le culte divin et de procurer aux prêtres ce qui leur est nécessaire pour une **honnête** subsistance. » Cette contribution manifeste la dette de reconnaissance envers les ecclésiastiques qui s'occupent habituellement de vous. Elle est un dû en justice.

Cette aumône est récoltée en vue de la formation doctrinale, spirituelle et sacramentelle des fidèles, de la dignité des cérémonies liturgiques et du secours matériel aux pauvres. Son montant reste variable en proportion des ressources de chacun. C'est donc la générosité qui préside au don, une générosité mue par la reconnaissance pour tous les biens reçus de l'Eglise au travers de ses ministres.

Deux associations ont été constituées pour assurer les dépenses de l'apostolat organisé en Corse autour de la célébration selon l'*usus antiquior* du rite romain : l'association culturelle **Santu Lisandru Sauli** s'occupe de tout ce qui a directement trait au Culte divin (ornements, objets du culte, entretien des lieux...) et au traitement de ses ministres (principalement les indemnités personnelle et kilométrique) ; l'association culturelle **A Crucetta** prend en charge tout ce qui est nécessaire pour mieux faire connaître la Foi catholique et sa célébration dans le rite traditionnel (parution du bulletin, maintien du site a-crucetta.fr, diffusion du catéchisme et aides pédagogiques, procure de livres...). Vous êtes invités à adhérer à l'une ou l'autre, voire aux deux, afin d'aider à la bonne gestion de l'action apostolique.

Le denier du culte et les dons sont **exclusivement** versés au profit de l'**Association culturelle Santu Lisandru Sauli**. Nous rappelons que nous ne recevons rien et ne rétrocédons rien à l'Association Diocésaine qui ne prend en compte que notre assurance sociale.

Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal, pour déduction de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Comme la déduction est de 66 %, pour un don de 100 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66 €. Ce reçu est envoyé au début de l'année qui suit (en général au mois de mars). Merci d'avance pour votre générosité !

Tout don pour le ministère est à adresser à l'*Association culturelle Santu Lisandru Sauli*, 8 Bd Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20

BIC : CRLYFRPP

# APOSTOLAT - MARS 2021

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia / Marcassu</u>
<b>Lundi 1<sup>er</sup> : DE LA FÉRIE</b>		7 h 30 : Messe Bastia
<b>Mercredi 3 : DE LA FÉRIE</b>	KT / 18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 4 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 5 : DE LA FÉRIE (JC - ABST)</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 6 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 7 : 3<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DE CARÊME</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
<b>Mercredi 10 : DE LA FÉRIE – MÉMOIRE</b>	KT / 18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 11 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 12 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE (JC - ABST)</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 13 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 14 : 4<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DE CARÊME</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Bastia
<b>Lundi 15 : DE LA FÉRIE</b>		7 h 30 : Messe Bastia
<b>Mercredi 17 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE</b>	KT / 18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 18 : NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 19 : SAINT JOSEPH, EPOUX DE MARIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 20 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 21 : 1<sup>ER</sup> DIMANCHE DE LA PASSION</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
<b>Mercredi 24 : DE LA PASSION - MÉMOIRE</b>	KT / 18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 25 : ANNONCIATION DE LA VIERGE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 26 : DE LA PASSION - MÉMOIRE (JC - ABST)</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 27 : DE LA PASSION - MÉMOIRE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 28 : DIMANCHE DES RAMEAUX</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Bastia
<b>Lundi 29 : LUNDI SAINT</b>		7 h 30 : Messe Bastia
<b>Mardi 30 : MARDI SAINT</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Mercredi 31 : MERCREDI SAINT</b>	KT / 18 h 00 : Messe	

JO : Jeûne obligatoire / JC . Jeûne conseillé / Abst : Abstinence

Pour joindre notre desservant sur l'île.

Par voie postale : P. Hervé Mercury, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64.

Par internet : [contact.pretre@a-crucetta.fr](mailto:contact.pretre@a-crucetta.fr).

# APOSTOLAT - AVRIL 2020

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia / Marcassu</u>
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> : JEUDI SAINT</b>	18 h 00 : Messe et Adoration au reposoir	
<b>Vendredi 2 : VENDREDI SAINT (JEÛNE OBLIGATOIRE ET ABSTINENCE)</b>	16 h 00 : Chemin de Croix 17 h 00 : Fonction Liturgique	
<b>Samedi 3 : SAMEDI SAINT</b>	20 h 30 : Vigile Pascale et Messe	
<b>Dimanche 4 : DIMANCHE DE PÂQUES</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
<b>Lundi 5 : LUNDI DE PÂQUES</b>		11 h 00 : Messe Lavasina
<b>Mercredi 7 : MERCREDI DE PÂQUES</b>	KT / 18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 8 : JEUDI DE PÂQUES</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 9 : VENDREDI DE PÂQUES</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 10 : SAMEDI DE PÂQUES</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 11 : DIMANCHE IN ALBIS</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Bastia
<b>Lundi 12 : DE LA FÉRIE</b>		7 h 30 : Messe Bastia
<b>Mercredi 14 : SAINT JUSTIN</b>	KT / 18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 15 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 16 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 17 : DE LA SAINTE VIERGE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 18 : DIMANCHE DU BON PASTEUR</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
<b>Mercredi 21 : SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 22 : SAINTS SOTER ET CAÏUS</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 23 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 24 : SAINT FIDÈLE DE SIGMARINGEN</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 25 : 3ÈME DIMANCHE APRÈS PÂQUES</b>	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Bastia
<b>Lundi 26 : SAINTS CLET ET MARCELLIN</b>		7 h 30 : Messe Bastia
<b>Mercredi 28 : SAINT PAUL DE LA CROIX</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 29 : SAINT PIERRE DE VÉRONE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 30 : STE CATHERINE DE SIENNE</b>	18 h 00 : Messe	



La Quête



La Quête



La Quête



La Quête



La Quête



La Quête



La Quête



La Quête



La Quête